

PROGRAMME MAC APS/ASD

« Maintien et Actualisation des Compétences Acteur Prévention Secours dans le domaine de l'Aide et du Soins à Domicile »

- ✚ Formation Action
- ✚ Formation de 2 jours – 14h00
- ✚ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ✚ Formation en présentiel

Niveau requis/Public visé :

- ✚ Prérequis : Certificat APS/ASD
- ✚ Public visé : Acteur Prévention Secours-ASD

Nombre de participants :

- ✚ Minimum 4
- ✚ Maximum 10

Objectifs de la formation :

Mettre à jour ses compétences d'Acteur Prévention Secours afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de sa structure.

Compétences visées :

- ✚ Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'ASD dans la structure
- ✚ Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- ✚ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- ✚ Intervenir face à une situation d'accident du travail

Le matériel pédagogique :

- ✚ Lit médicalisé
- ✚ Fauteuil roulant manuel
- ✚ Fauteuil
- ✚ Lève personne électrique roulant
- ✚ Lève-personne électrique suspendu sur rail
- ✚ Verticalisateur électrique
- ✚ Draps de glisse
- ✚ Rollbord
- ✚ Déambulateur
- ✚ Cannes
- ✚ Coussin unidirectionnel
- ✚ Mannequins « Pack famille little Anne QCPR »

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

- ✚ DAE
- ✚ défibrillateur
- ✚ Ordinateur « supports d'animation »

- ✚ Rétro-projecteur
- ✚ Plans d'intervention SST
- ✚ Tableau blanc/feutres
- ✚ Des outils « factice » permettant de réaliser des cas concrets selon les scénarios définis.
- ✚ Documents INRS

Méthode pédagogique :

- ✚ Réactivation mémoire
- ✚ Remue-méninge
- ✚ Diaporama
- ✚ Questionnement
- ✚ Jeux de rôle
- ✚ Etude de cas
- ✚ Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- ✚ QCM
- ✚ Etudes de cas
- ✚ Mise en situation
- ✚ Interrogation orale (cantonade, individuelles)

Les épreuves certificatives :

Épreuve 1 :

- ✚ L'évaluation porte sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail proposée par le formateur. Cette situation est décrite et illustrée sans une étude de cas qu'il a préparée. L'évaluation est faite à partir de la grille d'évaluation certificative de l'APS ASD et PRAP 2S sur un temps de 40 minutes.

Épreuve 2 :

- ✚ Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.

Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever)

Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Épreuve 3 :

- ✚ Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur. Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

Documents remis en fin de formation MAC aux apprenants ayant réussi leurs épreuves certificatives :

- ✚ Une attestation de fin de formation et un certificat d'acteur APS/ASD d'une durée de validité de 24 mois. Pour conservés son certificat au-delà des 24 mois l'acteur ASD devra participer à une formation MAC APS/ASD d'une durée de 2 jours.

Compétences du formateur :

- ✚ Le formateur est titulaire d'un certificat de formateur APS/ASD, PRAP 2S et IBC et SST délivré par l'INRS.

Programme de la formation par demies journées :

Jour 1	
Première demie journée	Deuxième demi-journée
Ouverture de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Remobiliser les connaissances « partie prévention » : QCM, étude de cas... - Remobiliser les connaissance « Observation et analyse d'une situation de travail » : Exercice de représentation, étude de cas, questionnement - Rappel des PSPEE Épreuve certificative « l'observation et analyse d'une situation de travail »	Partie ALM <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Réactivation mémoire sur la démarche et les enjeux. - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, le schéma décisionnel » - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, les aides techniques » - Remobiliser les connaissances « les capacités de la personne, l'environnement... »
Jour 2	
Troisième demie journée	Quatrième demie journée
Partie ALM (suite et fin) <ul style="list-style-type: none"> - Remobiliser les connaissances « Repérer les risques » - Ateliers « Mettre en pratique un accompagnement à partir d'une analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi » Épreuve certificative ALM	Partie secours Retour d'expériences sur les actions menées en secours Actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail. Épreuve certificative Bilan de la formation